



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNÉE 2017 – NUMÉRO 257 DU 16 NOVEMBRE 2017

TABLE DES MATIERES

CENTRE HOSPITALIER DE TOURCOING

Décision du 2 novembre 2017 donnant délégation de signature à Mme Rose-Marie BONFANTE, Directeur adjoint chargé du pôle de Gériatrie

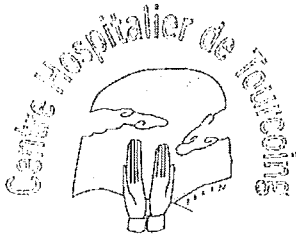
Décision du 2 novembre 2017 donnant délégation de signature à Mme Rachel RUTHMANN, Directrice adjointe chargée de l'informatique

Décision du 2 novembre 2017 donnant délégation de signature à Mme Floriane BOUGEARD, Directrice adjointe chargée des services financiers

Décision du 2 novembre 2017 donnant délégation de signature à M. Jean-Marc ESCANDE, Directeur adjoint chargé des Ressources humaines

Décision du 2 novembre 2017 donnant délégation de signature à M. Lionel CARRE, Directeur adjoint chargé des services économiques et techniques

Décision du 2 novembre 2017 donnant délégation de signature à chaque Directeur adjoint ou attaché(e) d'administration hospitalière figurant au tableau de garde de direction, selon le planning quadrimestriel établi par la Direction Générale



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU DIRECTEUR

Direction Générale

Secrétariat : 03.20.69.41.74

Courriel : dg@ch-tourcoing.fr

Télécopie : 03.20.69.42.63

DECISION ENREGISTRÉE

SOUS LE N° DG/MCH/BL/2017-7835

Objet : Délégation de signature

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatif à la délégation de signature des Directeurs des Établissements Publics de Santé

Vu la décision en date du 27 octobre 2017 portant nomination de Madame Marie-Christine HACHE en qualité de Directrice intérimaire du Centre Hospitalier de TOURCOING,

Vu l'arrêté ministériel en date du 5 mars 2008 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité nommant Madame Rose-Marie BONFANTE en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de TOURCOING,

La Directrice par intérim décide :

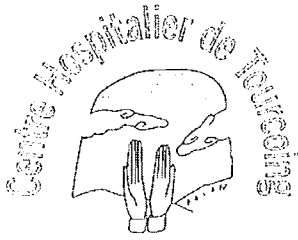
Délégation de signature est donnée à **Madame Rose-Marie BONFANTE**, Directeur Adjoint chargé du pôle de Gériatrie, à l'effet de signer, au nom du Directeur, tous courriers ressortissant aux attributions de la Direction déléguée à la Gériatrie.

Vu et pris connaissance

Fait à Tourcoing, le 2 novembre 2017

La Directrice par intérim,

M.C. HACHE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU DIRECTEUR

Direction Générale

Secrétariat : 03.20.69.41.74

Courriel : dg@ch-tourcoing.fr

Télécopie : 03.20.69.42.63

**DECISION ENREGISTRÉE
SOUS LE N° DG/MCH/BL/2017-7837**

Objet : Délégation de signature

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatif à la délégation de signature des Directeurs des Établissements Publics de Santé

Vu la décision en date du 27 octobre 2017 portant nomination de Madame Marie-Christine HACHE en qualité de Directrice intérimaire du Centre Hospitalier de TOURCOING,

Vu l'arrêté ministériel en date du 15 décembre 2016 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité nommant Madame Rachel RUTHMANN en qualité de Directrice Adjointe au Centre Hospitalier de TOURCOING,

La Directrice par intérim décide :

Délégation de signature est donnée à Madame Rachel RUTHMANN, Directrice Adjointe chargée de l'informatique, de la qualité et la gestion des risques, des affaires juridiques et de la communication, afin de signer tous actes relevant de ses attributions

- commandes et factures de matériels, logiciels et prestations informatiques dans la limite des crédits inscrits à l'EPRD ou inscrits dans le plan pluri-annuel d'investissements;
- commandes de prestations au titre de la communication de l'établissement, dans la limite des crédits inscrits à l'EPRD;
- courriers internes et externes dans le cadre de ses attributions, à l'exception des courriers importants aux autorités de tutelle, élus et membres du conseil de surveillance.

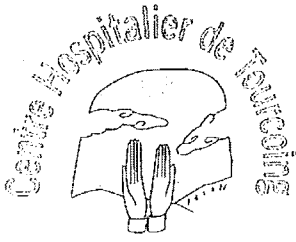
Vu et pris connaissance



Fait à Tourcoing, le 2 novembre 2017

La Directrice par intérim,

M.C. HACHE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU DIRECTEUR

Direction Générale

Secrétariat : 03.20.69.41.74

Courriel : dg@ch-tourcoing.fr

Télécopie : 03.20.69.42.63

DECISION ENREGISTRÉE
SOUS LE N° DG/MCH/BL/2017-7834

Objet : Délégation de signature

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatif à la délégation de signature des Directeurs des Établissements Publics de Santé

Vu la décision en date du 27 octobre 2017 portant nomination de Madame Marie-Christine HACHE en qualité de Directrice intérimaire du Centre Hospitalier de TOURCOING,

Vu l'arrêté ministériel en date du 28 avril 2017 portant nomination de Madame Floriane BOUGEARD en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de TOURCOING,

La Directrice par intérim décide :

Délégation de signature est donnée à **Madame Floriane BOUGEARD**, Directeur Adjoint chargé des services financiers, à l'effet de signer, au nom du Directeur, les documents relatifs à la Direction dont il a la responsabilité et notamment :

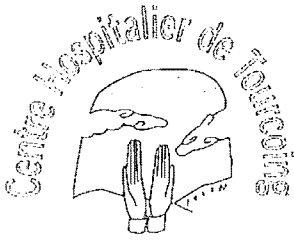
- les mandats et les titres de recettes,
- les virements de crédit,
- les états de poursuite par voie de saisie pour défaut de paiement,
- les pièces d'état civil,
- les imprimés pour transport de corps sans mise en bière,
- toute correspondance afférente aux services financiers,
- les certificats administratifs.

Vu et pris connaissance
le 6/11/2017

Fait à Tourcoing, le 2 novembre 2017

La Directrice par intérim,

M.C. HACHE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU DIRECTEUR

Direction Générale

Secrétariat : 03.20.69.41.74

Courriel : dg@ch-tourcoing.fr

Télécopie : 03.20.69.42.63

DECISION ENREGISTRÉE

SOUS LE N° DG/MCH/BL/2017-7836

Objet : Délégation de signature

Vu le Code de la Santé Publique, notamment son article D 6143-33,

Vu la décision en date du 27 octobre 2017 portant nomination de Madame Marie-Christine HACHE en qualité de Directrice intérimaire du Centre Hospitalier de TOURCOING,

Vu l'arrêté ministériel en date du 8 octobre 2014 nommant Monsieur Jean-Marc ESCANDE en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de TOURCOING,

La Directrice par intérim décide :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Marc ESCANDE, Directeur Adjoint chargé des Ressources Humaines, à l'effet de signer, au nom du Directeur, les documents relatifs à la Direction dont il a la responsabilité et notamment :

PERSONNEL NON MEDICAL

- . décisions administratives de recrutement et toutes décisions, attestations et certificats intéressant la gestion des personnels non médicaux,
- . contrats de travail et contrats divers,
- . ordres de mission,
- . états de remboursement de frais de mission,
- . états comptables relatifs à la paie,
- . ordres de mission de la formation continue et frais de remboursement y afférent,
- . décisions relatives à la promotion professionnelle,
- . conventions de stage,
- . décisions d'assignation en cas de grève, dans le cadre de la mise en œuvre du service minimum,
- . tous courriers ressortissant aux attributions de la Direction des Ressources Humaines.

Fait à Tourcoing, le 2 novembre 2017

La Directrice par intérim,

M. C. HACHE

W est fais connaissance



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU DIRECTEUR

Direction Générale

Secrétariat : 03.20.69.41.74

Courriel : dg@ch-tourcoing.fr

Télécopie : 03.20.69.42.63

DECISION ENREGISTRÉE

SOUS LE N° DG/MCH/BL/2017-7838

Objet : Délégation de signature

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu les articles D 6143-33 à 35 du Code de la Santé Publique relatif à la délégation de signature des Directeurs des Établissements Publics de Santé

Vu la décision en date du 27 octobre 2017 portant nomination de Madame Marie-Christine HACHE en qualité de Directrice intérimaire du Centre Hospitalier de TOURCOING,

Vu l'arrêté ministériel en date du 8 Octobre 2015 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité nommant Monsieur Lionel CARRE en qualité de Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de TOURCOING,

La Directrice par intérim décide :

Délégation de signature est donnée à Monsieur Lionel CARRE ,directeur adjoint chargé des services économiques et techniques, pour signer au nom du directeur d'établissement

- les bons de commande et pièces justificatives des titres de recettes,
- les contrats et conventions conclus par la Direction des Services Économiques et Techniques, la Pharmacie et le Laboratoire,
- Les bons de réception de travaux et de livraison d'équipements,
- Les contrats de maintenance et d'exploitation,
- Les marchés subséquents relatifs au groupement d'achat d'alimentation coordonné par le Centre Hospitalier de CALAIS
- Toute correspondance relative à la Direction des Services Économiques et Techniques

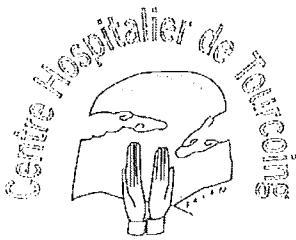
Vu et pris connaissance

06/11/17

Fait à Tourcoing, le 2 novembre 2017

La Directrice par intérim,

M.C. HACHE



Extrait du registre des décisions

Décision n° D - 2017-7840

Direction Générale

Secrétariat : 03.20.69.41.74

Courriel : dg@ch-tourcoing.fr

Télécopie : 03.20.69.42.63

DÉLÉGATION DE SIGNATURE - DIRECTEUR DE GARDE

Vu le Code de la santé publique, notamment les articles L. 6143-7 et D. 6143-33 et suivant,
Considérant l'organisation de l'établissement et la nécessité d'assurer la continuité de son fonctionnement,

La Directrice par intérim du Centre Hospitalier de Tourcoing

DECIDE

Article 1

Participant à l'astreinte de Direction :

- Mme Rose-Marie BONFANTE, M. Lionel CARRE, M. Jean-Marc ESCANDE, Mme Rachel RUTHMANN, Mme Floriane BOUGEARD
Directeurs Adjoints
- Mme Françoise REY,
Directrice des soins
- Mme Fabienne SELOSSE, Mme Isabelle BEAUJEAN, Mme Delphine DEMORY,
Attachées d'administration hospitalière

Article 2

Délégation est donnée à chaque Directeur Adjoint ou Attachée d'administration hospitalière figurant au tableau de garde de direction, selon le planning quadrimestriel établi par la Direction générale, pour signer en lieu et place du Directeur, durant les seules périodes d'astreinte, ou en cas d'empêchement du Directeur normalement compétent :

- tous actes nécessaires à la gestion des malades, y compris les prélèvements d'organes ;
- tous actes nécessaires à la continuité du service public ou au respect du principe de continuité des soins ;
- tous actes conservatoires nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens et au maintien en fonctionnement des installations du Centre hospitalier de Tourcoing ;
- les dépôts de plainte auprès des autorités de police et de justice.

Article 3

La présente délégation prend effet au 2 novembre 2017 et annule la précédente.

Elle sera portée à la connaissance du Conseil de surveillance et transmise à Mme le comptable de l'établissement.

Fait à Tourcoing, le 2 novembre 2017

La Directrice par intérim,

M.C. HACHE